

L'occupation du Grand Théâtre de Tours: «Oh les beaux jours» et «Fin de partie»

PAR ANTOINE PERRAUD
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 12 AVRIL 2021



© A.P.

Coup de sonde parmi les occupants du Grand Théâtre de Tours. Les uns luttent pour sauvegarder leurs droits qui régressent, les autres fomentent des hérésies anticapitalistes, pour que le prétendu monde d'après ne se fasse pas sans eux.

Tours (Indre-et-Loire). – Le Grand Théâtre de Tours, inspiré de l'Opéra Garnier à Paris, fut conçu dans les années 1880 tel un écrin-miroir permettant à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie d'être vues, reconnues, distinguées. Près de 140 ans plus tard, le bâtiment est occupé par des soutiers de la culture exigeant d'être entendus, secourus, respectés.



Dominique Chanteloup, percussionniste et danseur,
63 ans – dont 38 ans d'intermittence. © A.P.

Le pouvoir politique a le don d'octroyer –le panneau central du grand escalier se lit comme un rappel d'une telle prééminence éclairée: *La présentation de Rabelais au roi François I^{er} par le cardinal du Bellay.* Mais l'âge d'or de la Touraine est révolu, l'époque est à la dèche et les occupants du Grand Théâtre entendent arracher leur dû sans attendre que des miettes leur soient allouées.

Ils sont une vingtaine à recevoir Mediapart dans la fosse d'orchestre de cette salle à l'italienne, transformée en bureau des revendications radicales sous les ors et dans une débauche de velours cramoisi. Vendredi 9 avril, une assemblée générale d'une quarantaine de personnes a voté, pour une quatrième semaine, la poursuite de l'occupation.

De la metteuse en scène d'une petite compagnie désormais asséchée à un saxophoniste sans le sou, d'un étudiant souhaitant devenir bibliothécaire à un grand brûlé du management à la schlague de France Télécom, d'une violoniste baroque à un sociologue de 66 ans, Pierre Bitoun, vétéran des aventures de l'extrême gauche tourangelle, ça phosphore, pétitionne, interpelle, exige et conteste parmi banderoles, slogans ou calicots.



© A.P.

À ceux qui n'auraient vu dans leur mouvement qu'un levier pour obtenir l'ouverture des lieux culturels – envisagée depuis pour la mi-mai par le président de la République dans son intervention télévisée du 31 mars –, les occupants extrapolent leur raison d'être : « *Nous réclamons l'abrogation de la réforme de l'assurance-chômage et l'annulation de la dette de l'assurance-chômage. Nous demandons une prolongation de l'année blanche et son élargissement à tous les travailleurs et travailleuses précaires. Nous exigeons une baisse immédiate du seuil d'accès à l'indemnisation pour les primo-entrants et les intermittents en rupture de droits, ainsi qu'un plan massif de soutien à l'emploi et aux salaires de reprise de l'activité dans tous les secteurs.* »

Cette minorité agissante se bat pour transformer la mouise en réflexion hardie et en actions créatrices. Souvent liés au Collectif intermittents et précaires (CIP) 37, ils sont ravitaillés par la Confédération

paysanne ou par des associations d'aide aux SDF n'ayant plus guère de SDF à aider pour cause de confinement.

Croulant sous un arrivage de fraises et de yaourts, certains éléments échafaudent des liens qui libèrent : l'autogestion des lieux culturels, c'est-à-dire leur réappropriation collective. Carrément.



© A.P.

Un paradoxe aussi cruel que le cliquetis d'une serrure carcérale pèse pourtant sur l'occupation : un vigile veille sur les entrées et les sorties de chacun. C'était la condition *sine qua non* posée par la tutelle municipale, afin de protéger le Grand Théâtre de possibles dégradations. Occupation sous surveillance constante, donc, au prix de 5000 euros par semaine – tels sont les frais de gardiennage, qui pèsent sur le budget de la mairie, rappellent *mezza-voce* certains édiles.

Patrick, un chanteur qui paraît inspiré par le mouvement situationniste de jadis, a décidé de présenter sa propre facture : les ateliers mis en place, pour « imaginer, inventer un autre monde de la culture, une autre société », sont une forme de travail qui mérite salaire ou plutôt cachets. Être payés pour devenir « des acteurs-décideurs à part entière et égalitaire de tous les lieux culturels » et « reprendre pouvoir sur nos vies, nos métiers, nos conditions de travail et de rémunération », voilà qui prétend prendre le capitalisme à son piège sonnante et trébuchant !

L'idée ne fait pas forcément l'unanimité. Cédric, un régisseur entré dans les luttes sociales avec le DAL (Droit au logement) voilà un quart de siècle : « *Quand Patrick me demande mon avis sur son idée d'atelier, je lui réponds que "je m'en branle". Mais il est naturel que toutes sortes de gens et d'objectifs différents cohabitent dans un tel mouvement d'occupation. C'est cette diversité qui m'intéresse, plus que certains projets qui se veulent en pointe ou radicaux.* »



© A.P.

Cédric poursuit : « *Je suis ravi de voir débarquer des gens – une étudiante aux Beaux-Arts, une guide-conférencière – qui n'ont aucune culture politique ou associative. Nous ne sommes pas là pour faire la révolution mais pour contester, collectivement, des décisions du pouvoir qui heurtent nos valeurs. Être de gauche n'est pas un gros mot. Quant à l'appartenance à telle partie de la gauche plutôt qu'à une autre, un tel classement qui vire à la querelle a pu tuer certains mouvements par le passé, mais ce n'est pas le cas à Tours.* »

Certains se sentent pousser des ailes. Myriam, une musicienne expérimentée dans son art mais novice dans l'agitprop, nous transmet un projet de lettre ouverte à l'Élysée, qui se termine ainsi : « *Notre mobilisation inédite de l'Art, de la culture et de toutes et tous nous mènera plus loin que ne l'imaginent les esprits étriqués, apeurés, rassasiés, égoïstes.* »

Vincent Muster, directeur technique du Grand Théâtre de Tours, déclare à qui veut l'entendre que plus tôt se terminera cette occupation, mieux ce sera. Il poursuit sa propre et unique logique : gérer l'embouteillage de productions et de spectacles dès l'ouverture enfin permise, donner vie à une création comme *La Caravane du Caire* (1783) de Grétry – 136 artistes et techniciens pour un coût de 500000 euros – avec les avenants aux contrats pour les solistes et le chômage partiel pour les danseurs et choristes. Sans oublier tous les plans B à concocter au cas où.

Pour le coup, Vincent Muster considère les occupants comme des obstacles et paraît, lors de son passage dans « son » théâtre, aux antipodes des proclamations qui fleurissent : « *Nous devons, à l'heure où l'on célèbre les 150 ans de la Commune, en être les dignes héritiers dans les termes et les conditions de ce début de XXI^e siècle.* »



L'écologiste Christophe Dupin, adjoint à la culture et à l'éducation populaire. © A.P.

Christophe Dupin semble écartelé dans ses petits souliers. Adjoint vert à la culture d'Emmanuel Denis, le maire EELV (Europe Écologie-Les Verts) élu l'an dernier, il nous déclare : « *L'utopie, c'est toujours très bien, mais il nous faut avancer, progresser, rassembler.* » À l'aise dans sa dénonciation étayée des fautes contre la culture, ses lieux, ses acteurs et ses publics, de la part du pouvoir macronien tout au long de la crise sanitaire, en verve au sujet des régressions à l'œuvre depuis la défense, à la fin de l'autre siècle, de l'exception culturelle française qui

faisait consensus, Christophe Dupin marche sur des œufs à propos du mouvement d'occupation du Grand Théâtre, qui fait payer à une mairie progressiste les conséquences d'une protestation dirigée contre un gouvernement conservateur...

Qu'en sera-t-il à la mi-mai, si les occupants jouaient les empêcheurs de rouvrir en rond ? « *Je fais confiance à l'intelligence collective* », répond en ciselant le mieux qu'il peut la langue de bois l'adjoint à la culture, avant de lâcher, énigmatique : « *Il n'y a pas une mobilisation énorme, mais peut-être que le feu couve...* »



© A.P.

À Tours comme ailleurs, « le monde d'après » demeure un vœu pieux, la convergence des luttes se fait attendre et la jonction avec le Peuple, comme lors des révolutions de 1848, n'a pas eu lieu. Les précaires, combien de divisions ? Nos pouvoirs politiques, habitués à s'appuyer sur des syndicats ou d'autres corps intermédiaires constitués, ont tendance à considérer les mouvements d'occupation des théâtres comme autant de petites forteresses de **Massada** un rien suicidaires. L'heure de leur faire entendre raison sonnera d'ici un mois: vous n'allez pas empêcher vos collègues de travailler en bloquant l'ouverture tant attendue des lieux dont vous vous êtes emparés, n'est-ce pas?

Ce à quoi répond une interrogation moins simpliste et plus politique: la reprise des activités dans le champ culturel doit-elle sacrifier sans pitié tous ceux,

intermittents ou non, qui vivotaient naguère mais ne pourront que sombrer demain ? La culture ne sera-t-elle définitivement qu'une affaire de privilégiés: les nantis parlent aux nantis?

Au Grand Théâtre, Matthieu, affilié à la CGT spectacle, constate à regret « *qu'au niveau de la confédération, ça roupille* ». Pour lui, rien ne

serait pire qu'un redémarrage à deux vitesses, les CDI retrouvant une honnête aisance et les précaires révoqués dans la misère : « *Nous ne réclamons pas une assurance-chômage pour que tout le monde possible se retrouve au chômage !* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.